



# Le CONCHYLIEN

## Bulletin Municipal du 1er Janvier 2012

### Lettre du maire

#### Sommaire

Lettre du Maire	1
Boîte en +	
Bois des six cents	2
Arbre de NOEL	
Info comité des fêtes	3
Info comité des fêtes	4
ADIL 60	5
11 Novembre	6
FCCB	
Réunion de conseil 17/12/2011	7
Réunion de conseil 17/12/2011	8
Etat-Civil Info Paroisse Permanences Mairies	9
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	10

En 1934 lorsque nos aînés ont installé l'adduction d'eau, c'est tout le réseau qui était à créer de même que les deux châteaux d'eau, mais aussi les puits à creuser.

Les moyens mis en œuvre et les techniques étaient sans comparaison avec ceux employés aujourd'hui pour de tels travaux.

A cette époque les moyens étaient essentiellement humains, les tranchées restaient de nombreux mois ouvertes et l'on devait les franchir sur de simples planches. Saluons le courage et la volonté des élus qui ont eu à cœur de mener à bien ce grand projet.

La réalisation de l'assainissement est une entreprise du même ordre mais la machine ayant suppléé l'homme, les tranchées sont rebouchées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Cependant la technique ne permet

pas de s'affranchir des conditions météorologiques et nous devons attendre janvier pour que l'entreprise puisse effectuer les réfections de voirie.

Il y a un an, je vous annonçais le démarrage des travaux, certains étaient peut être sceptiques mais aujourd'hui c'est bien une réalité. 2012 verra la mise en service de l'assainissement collectif près de 80 ans après la mise place de l'eau courante !

Pour l'instant l'hiver ne se montre pas trop rigoureux, souhaitons un hiver clément pour qu'en ces temps difficiles les dépenses de chauffage restent raisonnables.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2012 !

Yves LEMAIRE

### Boîte en +

En ce début de la nouvelle année 2012, je tiens à remercier les généreux donateurs de la commune de Conchy les pots pour l'aide alimentaire apportée aux plus démunis de notre canton.

Environ 700 kg de marchandises ont été collectés dans le Ressontois en Novembre.

A tous je présente mes vœux les meilleurs pour cette année qui commence, surtout une bonne santé à chacun d'entre vous et à vos familles.

La responsable,

Lucette HARANG



## LE BOIS DES « SIX CENTS »



A l'occasion d'un nouveau partage des terres agricoles communales, le conseil municipal a voulu en réserver une partie destinée à la plantation d'un bois.

26 novembre 2011, au lendemain de la Sainte Catherine, ce sont quelques 600 jeunes pousses d'arbres qui ont pris racines dans une parcelle des Epinois. Sur une surface d'une cinquantaine d'ares, chênes, hêtres, boulots, frênes, charmes, charmilles, châtaigniers etc. ont été plantés en nombre afin d'optimiser les reprises. Toutes ces plantations proviennent de bois privés des environs dans lesquels M PUILLE Jean-Philippe a eu des autorisations de prélèvements: Coût de l'opération, uniquement la location de la tarière pour la journée.

Espérons qu'ils prennent tous racines et la nature fera elle-même le tri de ceux qu'elle voudra garder.



Patrick KUSZPA

## ARBRE DE NOEL

Comme tous les ans, les enfants du village sont venus en nombre, accompagnés de leurs parents pour un après-midi de Noël dans la salle polyvalente.

Après la projection d'un film et le goûter préparé par la municipalité, au pied du sapin et devant la cheminée très bien décorés pour l'occasion, le PERE NOEL a distribué les cadeaux aux enfants émerveillés.

Merci à la boulangerie VAILLANT pour les viennoiseries, aux membres du CCAS pour la préparation de cet après midi magique, ainsi qu'aux comités des fêtes et conseillers présents pour l'organisation de cette manifestation.

Patrick KUSZPA



# Infos Comité

*Le dernier trimestre s'est déroulé de façon positive pour l'association malgré la conjoncture actuelle. L'année qui s'achève a été particulièrement délicate à gérer dans l'organisation des festivités, et je remercie les Conchyliens d'avoir participé à l'animation du village à travers les diverses manifestations proposées. Merci également aux nouvelles familles d'avoir participé, permettant ainsi de faire connaissance.*

**Le 1<sup>er</sup> octobre** : Belle réussite à la traditionnelle soirée moules-frites 120 personnes présentes dans une excellente ambiance ; animation du D.J local : CREANIM.



**Le jeudi 15 novembre** : jour J pour l'arrivée du Beaujolais Nouveau ; 66 fidèles ont répondu présents à cette sympathique soirée.

**Le 31 décembre** : 130 réservations pour fêter le début d'une nouvelle année (ambiance et longue nuit en perspective).....



**BONNE ANNÉE**

*EN ESPERANT QUE LE CALENDRIER 2012 PROPOSE CI-APRES SERA REALISE GRACE A VOTRE PRESENCE ; L'EQUIPE DU COMITE des FETES VOUS PRESENTE TOUS SES BONS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE.*

**Contact : 03.44.85.03.84.**

*Pour le Comité des Fêtes,  
Le Président J.GRELIN*

# Infos Comité

## PROGRAMME 2012 :

17 MARS : repas dansant

8 AVRIL : œufs de Pâques

8 MAI : cérémonie et vin d'honneur

12 MAI : concours de dessins

23 JUIN : repas dansant St-Jean

13 et 14 JUILLET : retraite aux flambeaux, feu d'artifices , bal disco gratuit

28/29/30 JUILLET : fête communale, brocante

27 OCTOBRE : repas dansant

11 NOVEMBRE : cérémonie et vin d'honneur

15 NOVEMBRE : beaujolais nouveau

31 DECEMBRE : réveillon St-Sylvestre.

# L'ADIL 60 : un service public de proximité d'information sur le logement,

**L'ADIL :** L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise est une association loi de 1901 qui rassemble le Conseil Général, le Ministère du Logement, Action Logement (1% Logement), les CAF et MSA, les fédérations professionnelles, les établissements prêteurs, les HLM, les associations de consommateurs...

**Les informations :** L'ADIL donne gratuitement chaque année 8000 à 9000 consultations juridiques, financières et fiscales portant notamment sur :

- **Les rapports locatifs :** révisions de loyer, congé du bailleur ou du locataire, état des lieux et dépôt de garantie, charges et réparations locatives...
- **L'accession à la propriété :** les prêts et aides, contrat de construction et promesse de vente, garanties et assurances, frais et taxes, accession et union libre
- **La fiscalité du logement:** TVA, crédits d'impôt, plus values, revenus fonciers...
- **La copropriété :** assemblée générale, travaux, syndic, charges...
- **L'amélioration de l'habitat :** aides de l'ANAH, aides locales, crédits d'impôt, déficits fonciers...

**Les informations à caractère social :** précarité énergétique, prévention de l'impayé locatif, prévention de l'impayé en accession et sécurisation des prêts immobiliers, logement non décent et dégradé

**Les simulations financières et le conseil en accession :** les conseillères de l'ADIL effectuent des simulations financières : plans et diagnostics de financement Ces simulations, réalisées à l'aide du logiciel ADILOPTI, constituent un moment privilégié d'information de l'accession et de pédagogie de la technique bancaire qui permet à l'usager de rencontrer son prêteur de manière personnalisée et dans de meilleures conditions de connaissance des prêts et de leurs mécanismes : taux d'intérêt, modulation, lissage, assurance, sécurisation....

**L'ADIL de l'Oise: un service de proximité :** L'ADIL est ouverte du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à son siège, 36 rue Racine à Beauvais : visites et consultations téléphoniques. Le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 : consultations téléphoniques. L'ADIL tient 19 permanences de proximité dans 18 communes : Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont en Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy en Valois, Lassigny, Méru, Mouy, Nogent sur Oise, Noyon, Pont Sainte Maxence, Ressons sur Matz, Saint Just en Chaussée, Senlis, Thourotte.

**L'ADIL 60 et les Espaces Info Energie :** l'ADIL de l'Oise est conventionnée avec la Région, l'ADEME, et le Département pour délivrer des conseils sur l'amélioration thermique, la maîtrise de l'énergie et le développement durable. 2000 consultations sont ainsi données chaque année. Les EIE portés par l'ADIL sont situés 28 rue du Pont d'Arcole à Beauvais et à la Maison du Conseil Général à Noyon. Les EIE poursuivent leur action par des permanences de proximité dans toutes les Maisons du Conseil Général.

**Pour en savoir plus :** [www.adil60.org](http://www.adil60.org)

## Commémoration du 11 novembre

La municipalité remercie les anciens combattants, les représentants de l'amicale des sapeurs pompiers, tous les enfants et les personnes présentes à cette cérémonie. Le vin d'honneur servi à l'issue de celle-ci par le comité des fêtes a permis de se retrouver entre Conchyliens et de discuter autour d'un verre d'apéritif dans une ambiance très conviviale.



## FOOTBALL CLUB CONCHY BOULOGNE

Bonjour à nos supporters.

Un bilan pour la mi-saison 2011/2012 : 9 matchs joués

1 victoire

8 défaites

10 buts marqués contre 30 encaissés

Bilan mitigé mais satisfaisant dans la mesure où l'équipe a été refondue avec de nouvelles recrues du village.

Nous enregistrons 5 départs qui vont amputer l'équipe de sa force de frappe et ramener à de justes proportions le potentiel de maintien. Aussi envisageons nous de construire quelque chose de solide avec nos jeunes. Appel est fait aux footeux de nos villages car nous ne serons que 18 joueurs pour une saison qui sera longue.

Au point de vue trésorerie, le moral est au beau avec la gestion de Bernard, les cotisations rentrent, mais restons prudents. La soirée du 5 novembre a été une réussite au point de vue culinaire grâce à nos amis LULU, DANI, JEREMY qui ont mis la main à la pâte et assuré un bénéfice agréable. A ce sujet le FCCB envisage une soirée loto et nous comptons sur vous. Amis du football nous vous espérons nombreux. Vous serez avisés via votre boîte à lettres.

Au tableau d'honneur:

Merci à Edmond DOMALAIN artisan peintre à Conchy les pots pour son généreux geste sous la forme de 10 ballons de match, à Mme GUILLAUME pour son aide (CARREFOUR MARKET de Ressons), et à COCO pour le lavage des maillots gracieusement.

Merci à la municipalité pour son écoute, son aide pour les vestiaires qui avancent. isolation terminée, à suivre. Nous comptons demander l'électricité pour les bons vœux et remettons les douches à la saison prochaine.

Merci aussi à nos supporters qui bravent le froid pour nous encourager et il le faut pour faire briller avec nos moyens le coq de notre clocher.

Merci à la municipalité de Boulogne pour sa subvention.

Les joueurs et dirigeants vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Le président

Olivier TANTON

**Extrait des Délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de Conchy les Pots**

Séance DU 17 Décembre 2011  
Date de convocation : 08/12/2011  
Date d'affichage : 08/12/2011  
Nombre de Conseillers : 15  
Présents : 14  
Absents : 1

L'an deux Mille onze le dix sept décembre à onze , le conseil municipal dûment convoqué le 08 décembre 2011 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de des séances, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Etaient présents: LEMAIRE Yves, GRELIN Jean, KUSZPA Patrick, PUILLE Jean-Philippe, QUILLET Philippe , SNOECK Eric, BAILLON Michel, DEWIDHEM Yvon ,CARLIER Francis, HUCHER Vincent ,GEORGE Jacky, CLEUET Guy et Mesdames PINSSON Marie-Christine et CHAUMETTE Catherine .  
Absent : Madame Ghislaine Domalain  
Secrétaire de séance : Mme Pinsson Marie-Christine.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

**Choix du bureau d'études pour le contrôle des raccordements chez les particuliers**

Suite à l'avis d'appel à la concurrence passé au Courrier Picard le 25 novembre 2011 la commune a reçu 4 offres. Après analyse des offres par la commission d'appel d'offres réunie ce même jour à 10h, le Conseil Municipal approuve le résultat des dépouillements en retenant G2C Environnement qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

**Demande d'aide à l'agence de l'eau pour la réalisation des travaux  
de branchement des parties privées.**

Le Conseil Municipal déclare d'intérêt public local les travaux de branchement des particuliers au réseau collectif d'assainissement des eaux usées.

Justifie cet intérêt public local comme suit :

- \* La suppression de pollution des nappes.
- \* Le contrôle des raccordements corrects de toutes eaux usées.
- \* L'optimisation du fonctionnement du couple réseau-station d'épuration, permettant au mieux de bénéficier des primes pour épuration et Aquex de l'Agence de l'Eau.
- \* L'incitation des particuliers à se raccorder rapidement (2 ans au maximum) pour atteindre un taux de collecte avoisinant les 100%.
- \* La rentabilisation au mieux des investissements.

Sollicite en conséquence une aide financière de l'Agence de l'Eau pour la réalisation des travaux de branchement des parties privées au réseau d'assainissement.

Demande à cet effet une subvention au taux de 60% du montant T.T.C des travaux ci-dessus mentionnés concernant les branchements.

Accepte d'être le mandataire de l'Agence de l'Eau pour la coordination, la surveillance des travaux, le contrôle de conformité et la redistribution des subventions de l'Agence aux particuliers.

Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles.

## **Participation pour raccordement**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'appliquer la participation de raccordement à l'égout représentative de l'assainissement et ce à compter du 1er janvier 2012.

Les propriétaires des immeubles dont le permis de construire a été délivré postérieurement cette date devront s'acquitter de la participation de raccordement à l'égout fixée à 2.500 euros. Cette taxe sera exigible un an après le dépôt de l'ouverture de chantier.

## **Taxe de raccordement**

La taxe de raccordement d'un montant de 500 euros sera payable en 4 fois après l'achèvement des travaux.

## **Redevance assainissement**

La redevance d'assainissement collectif comprend une partie variable et une partie fixe. la partie variable est déterminée en fonction du volume d'eau prélevé par l'utilisateur sur le réseau public de distribution ou sur toute autre, dont l'usage génère le rejet d'une eau usée collectée par le service d'assainissement.

La partie fixe (abonnement) est calculée pour couvrir tout ou partie des charges fixes du service d'assainissement. La commune réclamera aux propriétaires des immeubles raccordables mais non raccordés dans un délai de 2 ans une somme dite « *redevance pour défaut de branchement à l'égout* » majorée de 100% par rapport à la redevance d'assainissement

## **Reprise des anciens photocopieurs**

Le Conseil Municipal approuve la revente des anciens photocopieurs et la souscription d'un contrat de location pour deux nouvelles machines.

## **Indemnité du Percepteur**

Le Conseil après en avoir délibéré décide de maintenir l'indemnité du percepteur pour l'année 2011.

Questions diverses :

- \* Le conseil municipal nomme Monsieur Jean GRELIN, référent pour l'ASCSRO (soins à domicile des personnes âgées)
- \* Le Conseil municipal vote une subvention de 50€ pour aider à la création d'une nouvelle association de parents d'élèves.
- \* Le Conseil municipal sollicite auprès de Monsieur Philippe Marini, Sénateur-Maire de l'Oise, une subvention au titre de l'Etat d'un montant de 10.000 euros afin de participer à l'achat d'un tracteur destiné aux services techniques municipaux.
- \* Le Conseil municipal charge Monsieur Dewidehem Yvon de gérer la vente de bois de la cavée.

Séance levée à 12h30

**Association Paroissiale**  
**1er trimestre 2012 dans le secteur**  
**Messe tous les dimanches à 10 h 30**  
**à Ressons sur Matz**

ETAT CIVIL  
 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2011

NAISSANCES

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 10 h 30
07-08 janvier	Vignemont	Ressons sur Matz
14-15 janvier	Biermont	Ressons sur Matz
21-22 janvier	Coudun (St Sébastien) Gournay (Ste Barbe)	Ressons sur Matz
28-29 janvier	Margny/Matz	Ressons sur Matz
04-05 février	Gournay	Ressons sur Matz
11-12 février	Monchy Humières	Ressons sur Matz
18-19 février	Mareuil la Motte	Ressons sur Matz
25-26 février	Lataule	Ressons sur Matz
03-04 Mars	Cuvilly	Ressons sur Matz
10-11 Mars	Villers / Coudun	Ressons sur Matz
17-18 Mars	Giraumont	Ressons sur Matz
24-25 Mars	Conchy les Pots	Ressons sur Matz
31 Mars 01 Avril	Antheuil-Portes	Ressons sur Matz

CHANTEAU Angel, née le 20/10/2011 à Clermont.  
 1, rue de Noyon

DEVAUX Lylou, née le 01/11/2011 à Compiègne,  
 35 rue de la Recette.

DUVAL Casey, Jeanne , née le 19/12/2011 à  
 Compiègne, 30 rue de Flandres.

DECES

CONNAISSON Elizabeth, née BISCUEIL, le  
 26/12/2011 à Conchy les Pots, 1 rue de la Poste.

**PERMANENCES MAIRIE DE CONCHY**

**MARDI ET JEUDI**

**DE 14h à 18h**

**SAMEDI**

**De 10h à 12h**

**PERMANENCES A LA MAIRIE DE  
 RESSONS SUR MATZ**

Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAM)  
 service retraite

Madame Josiane Leleu .prendre rendez-vous au  
 06 74 69 41 95  
 1er et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h et de 14h à  
 17h00

Conciliateur – Melle Mauchamp-Mottelet rendez-vous  
 au  
 06 70 98 88 87  
 2<sup>ème</sup>,3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Lundi de 9h à 11h30

**Journal à L'ECOUTE**

Un grand merci aux nouvelles personnes qui se sont  
 investies pour distribuer le journal à L'ECOUTE dans  
 chaque boîte aux lettres.

Nous sommes maintenant 8 à effectuer ce geste rela-  
 tionnel.

A tous, distributeurs et paroissiens je renouvelle mes  
 meilleurs vœux.

Lucette HARANG

## RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 1<sup>ère</sup> période de l'année 2012, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Mars 1996.

## Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Fax :	03.44.85.29 84
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

## NANTAISE DES EAUX SERVICES :

**0969 320 404 (appel non surtaxé)**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

## BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Personnes Agées  
du Noyonnais/Ressontois  
11 rue Albert Mun- 60400 Noyon  
**03 44 09 16 78**

## INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY  
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires D'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes :  
tous les mercredis.  
Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires

## Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14 à 16 heures  
Samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 260 exemplaires.

### Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert  
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE



**Le Conseil Municipal  
Vous présente  
Ses meilleurs  
vœux  
Pour la  
Nouvelle  
Année**